

Candidats mal-en-point

Condamnés à se doper ? p3

Etat-civil d'Ali Bongo

La France admet l'irréfutable p4

Mediapart

Oui, on peut le critiquer p5

Réalités gabonaises

Ou l'hypocrisie médiatique p5

Electricité

60 MW de plus pour Port-Gentil p6

Port-Gentil

L'opposition de plus en plus en difficulté p 7

Aéroport de Port-Gentil

Processus de certification en cours p 7

Transformation

Pour plus de valeur ajoutée p 8



Ali Bongo Ondimba

Sa candidature doublement validée

Ali Bongo Ondimba

Sa candidature doublement validée

Affronter se-
reinement la
c a m p a g n e
électorale, le
camp du can-
didat Ali Bongo Ondimba a
toujours pu le faire malgré
les différentes tentatives de
déstabilisation, voire de dis-
qualification. L'issue du re-
cours déposé par des oppo-
sants – adversaires auprès de
la Cour constitutionnelle était
en effet prévisible pour des
raisons techniques évoquées
à l'avance.

La Cour constitutionnelle
n'a pas à juger l'authenticité
d'une pièce remise dans le
dossier de candidature d'un
candidat. Elle ne saurait que
prendre une décision pour
disqualification si un juge-
ment d'un tribunal compé-
tent venait à invalider la dite
pièce.

L'acte de naissance du can-
didat Ali Bongo Ondimba,
le document contesté par les
plaignants, n'a pas été pré-
senté à la Cour qui se serait
de toute manière proclamée
incompétente.

Ainsi donc, le recours déposé
par Guy Nzouba Ndama, Jean
Ping et Pierre-Claver Magan-
ga Moussavou, à fin de dis-

qualification du candidat Ali
Bongo Ondimba est irreceva-
ble. Cette décision de la Cour
Constitutionnelle valide défi-
nitivement la liste des candi-
dats à l'élection présidentielle
gabonaise du 27 août 2016.
Aucun autre recours n'est plus
possible alors que certains
candidats de l'opposition ten-
tent de trouver un énième ba-
roud d'honneur pour ne pas
affronter le grand favori de la
course, en particulier une ac-
tion en justice dont l'objectif
est toujours de discréditer le
président candidat à défaut de
pouvoir le disqualifier.

Les candidats de l'opposition
multiplient les offensives et
tentent de s'accorder sur la
future contestation de la pro-
bable victoire du président
sortant. Les institutions de la
République sont ciblées, en
particulier la Cour constitu-
tionnelle et la Commission
électorale nationale perma-
nente. Au final dans leur dé-
marche, Guy Nzouba Ndama,
Jean Ping et Pierre-Claver
Maganga Moussavou n'ont
fait que légitimer la présence
d'Ali Bongo Ondimba. Les
électeurs gabonais savent
maintenant que la candidature
de leur président sortant n'est
pas anti-constitutionnelle.

Paix sociale et unité

Un engagement présidentiel

« La paix nous a permis de commen-
cer le développement de notre pays et
d'entamer la route vers l'émergence.
Cette route n'est pas simple car par-
semée d'embûches. Mais c'est avec
beaucoup d'efforts que nous allons y
arriver », a déclaré le président de la
République.

L'homme fort du pays qui a promis de
continuer la marche du développe-
ment dans la paix et l'unité. La tournée
républicaine du président Ali Bongo
Ondimba a permis de renforcer le lien
entre le dirigeant gabonais et la popu-
lation.

Au terme d'un mandat riche en actions
et projets à impact direct sur les jeu-
nes, les femmes, les enfants, les en-
treprises, les paysans et les fonction-
naires, la route doit continuer dans la
paix pour atteindre l'objectif fixé.

L'égalité des chances doit, pour sa
part, être ressentie par les habitants.
L'axe routier de 98 km reliant Ovan et
Makokou, en cours de construction,
s'inscrit dans ce cadre comme d'autres
infrastructures. Il va renforcer le déve-
loppement des échanges amorcés par
le bitumage de la route Koumameying
– Ovan. L'électrification et l'accès à
l'eau potable à Batouala et Mékambo
également.

A Bitam, Ali Bongo Ondimba a affirmé
que « l'arbre de l'émergence a été
bien planté, bien arrosé ; maintenant,
il a des racines solides ». Il a alors mis
l'accent sur la solidarité, car « c'est
quand nous faisons les choses en-
semble que nous pouvons avancer ».

Dans le Woleu-Ntem, il a sensibilisé
ses compatriotes afin de mettre fin aux
querelles et de réaliser dans l'unité, le
projet politique et économique en vue
de l'émergence économique du Ga-
bon.

Candidats mal-en-point

Condamnés à se doper ?

A lors que les tournées du président candidat font tabac, les autres candidats issus de l'opposition essaient de suivre tant bien que mal le rythme infernal imposé par le grand favori. Mais l'âge et l'état de santé commencent à peser pour certains prétendants.

A 57 ans, le président Ali Bongo Ondimba affiche une santé de fer. Ses déplacements à travers le pays et ses multiples rencontres avec la population l'attestent. Mais c'est loin d'être le cas pour ses prétendus challengers. D'ailleurs, la fuite sur le bilan de santé des compétiteurs nous donnent une idée de ce que sera la cuvée présidentielle de 2016. Diabète, hyperten-

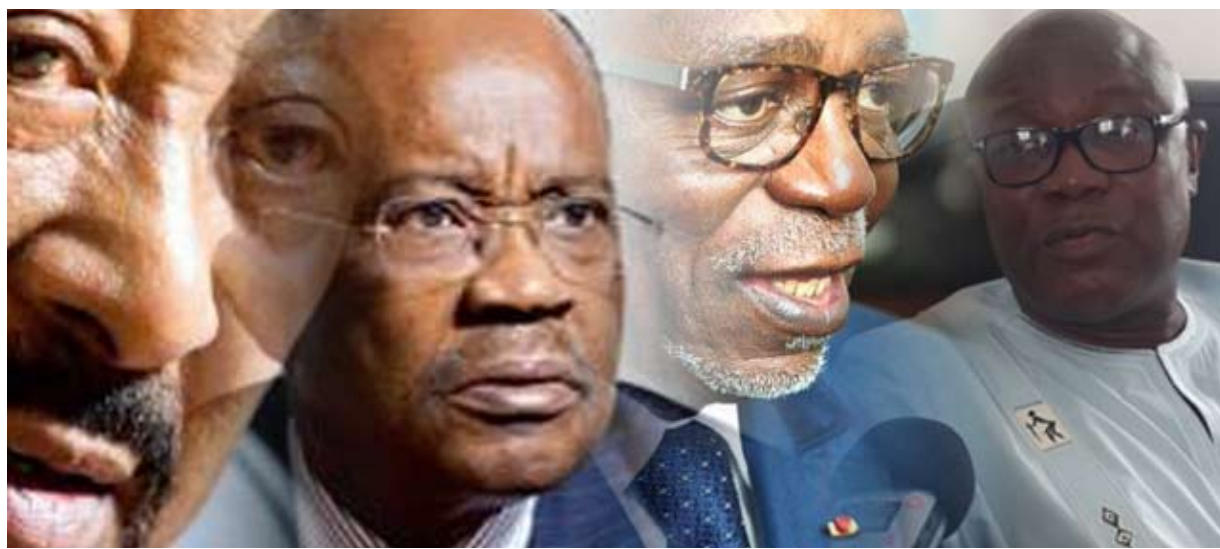
sion et même virus du SIDA, certains de nos candidats sont dans un état inquiétant. Guy Nzouba s'essouffle déjà

Le cas de l'ancien président de l'Assemblée Nationale suscite actuellement la polémique sur le terrain et sur la toile. Guy Nzouba-Ndama a 70 ans et n'est pas très habitué au rythme fracassant de la campagne, à moins d'un mois de la date fatidique.

Visiblement fatigué, l'homme est contraint à la prise fréquente de médicaments pour tenir la cadence que son équipe essaie pourtant de limiter au maximum. Il ne se sépare plus de sa boîte à pharmacie selon de nombreux témoignages. Mais pourra-t-il tenir le coup jusqu'au bout ? La question se pose.

Certains des entourages de Guy Nzouba-Ndama le déconseillent de s'obstiner et de se reposer de temps à autres mais la pression de la campagne ne le permet pas. C'est le cas le plus flagrant actuellement. Mais tout le monde s'attend également à ce que les autres candidats septuagénaires connaissent des difficultés sur le plan physique.

Jean Ping a 74 ans cette année et n'est pas au mieux de sa forme, tout comme Casimir Oyé Mba. Dans six ans, ils auront 80 ans. C'est-à-dire avant la fin du prochain septennat. La seule alternative pour eux pour ne pas lâcher en pleine campagne, selon certains, c'est de se doper... Mais avec quoi ?



Etat-civil d'Ali Bongo

La France admet l'irréfutable



Après un temps de tergiversations pour des raisons que l'on ne comprend toujours pas d'ailleurs, la France a fini par admettre l'irréfutable : l'état civil du Président Ali Bongo Ondimba est bel est bien authentique et le candidat de l'égalité des chances est incontestablement le grand favori du prochain scrutin présidentiel.

C'est le controversé site Médiapart qui, malgré lui, a confirmé cette nouvelle que les sources généralement bien informées connaissent déjà depuis un temps.

Tout a commencé par la correspondance d'Hélène Le Gal, la conseillère Afrique de l'Elysée.

Dans sa lettre, elle confirme que le document faisant état de la naissance à Brazzaville, le 19 février 1959, d'Alain Bernard Bongo, est «rigoureusement conforme au document détenu dans les registres d'état-civil de Nantes, qui correspond au troisième exemplaire de l'acte de naissance original, dressé et conservé à Brazzaville, en deux exemplaires».

Dans cette correspondance cauchemardesque pour l'opposition, la conseillère précise que des éléments techniques permettent de confirmer l'authenticité de l'extrait de naissance délivré le 18 juin 2015 par le service central d'état-civil de Nantes.

Un constat écrit que nos confrères de Mediapart estiment comme une prise de position de l'Elysée en faveur du numéro un gabonais. Ce qui n'est pas surprenant de la part de cet organe d'information à la ligne éditoriale ambiguë.

Mais ne fallait-il pas s'y attendre ? Comment la France pourrait-elle cautionner ces manœuvres de déstabilisation du Gabon sur des arguments fondés sur aucune preuve ? Selon un analyste politique, l'ancienne puissance coloniale ne fait là que rejoindre la position de la communauté internationale.

Cette dernière, à travers notamment l'Union Européenne et les Etats-Unis, qui travaille déjà depuis quelques temps sur la manière de garantir un scrutin libre, juste et transparent. Un scrutin que les candidats de l'opposition n'en veulent pas parce qu'ils savent qu'ils n'ont aucune chance face au bilan et la popularité de l'actuel chef de l'Etat.

Mediapart

Oui, on peut le critiquer



« Dans une lettre officielle obtenue par Mediapart, la présidence de la République a pris fait et cause pour le président du Gabon dans l'affaire de son état civil, objet de vives tensions à Libreville à l'approche de l'élection présidentielle du 27 août 2016 ».

C'est de cette manière que Mediapart entame son article sur ce nouveau rebondissement dans cette histoire montée de toutes pièces sur la filiation du Président Ali Bongo Ondimba.

Et le site d'information donneur de leçons de menacer ensuite les autorités françaises sur ce « courrier qui engage la France dans un dossier africain très sensible sous tous les angles : politique, diplomatique et judiciaire ».

Voilà donc comment une certaine presse hexagonale manipule le pouvoir public à des fins jamais avouées. Cet organe d'information qui ne se prive pas de menacer et d'intimider se soucie-t-il vraiment du sort des Gabonaises et des Gabonais en produisant régulièrement ces articles déstabilisateurs et souvent basés sur aucune preuve ?

Dans un article du Point de septembre 2014, intitulé « A-t-on le droit de critiquer Mediapart ? », il a été écrit que : « En France, il est interdit de contredire Mediapart sous peine d'être voué aux gémonies par la camarilla trotskomaïste ».

Pour notre part, nous estimons, à l'instar de Vanity Fair, qu'il est grand temps que l'on recadre fermement Mediapart et ses potaches car on ne peut pas jouer sur la vie de tout un peuple comme on s'amuse avec des petits soldats de plomb.

Réalités gabonaises

Ou l'hypocrisie médiatique

Par rapport à ce qui est constaté sur le terrain de la couverture médiatique des réalités gabonaises, difficile de ne pas soupçonner une certaine connivence entre une certaine presse étrangère et ceux qui souhaitent provoquer le chaos au Gabon.

Ainsi, les différentes réalisations en faveur d'un Gabon émergent sont devenues un sujet presque tabou pour ces médias qui sont, en revanche, toujours au premier plan quand il s'agit de « rapporter » les gesticulations d'une certaine classe politique qui n'ont qu'un seul but : déstabiliser le pays et annihiler tous les efforts consentis ces dernières années pour améliorer le bien-être des Gabonais.

Et quand leur viennent l'idée de parler de développement du pays, ces médias ne se privent pas d'utiliser des données datant d'il y a cinq ans pour démontrer qu'aucune avancée n'est à enregistrer. Bref, la malhonnêteté intellectuelle prend le pas sur toutes les autres considérations.

Prenons aussi comme exemple la tournée républicaine effectuée actuellement par le Président Ali Bongo Ondimba. Les relais bien connus se gardent bien de traiter ce sujet qui constitue pourtant un indicateur important sur la popularité des différents candidats à la présidentielle.

La question qui se pose est alors : pourquoi cette volonté flagrante de faire du journalisme hypocrite ?

Le point de vue d'un universitaire gabonais, aujourd'hui basé à Paris et qui dit pourtant être souvent en désaccord avec le pouvoir en place, donne son regard par rapport à cette question. Pour lui, un sujet devient important pour certains journalistes non pas par la qualité de l'information mais par « l'évènement ».

Mais ce même universitaire d'ajouter que de nombreux médias sont aussi sous la coupe de lobbys politiques ou économiques. Des médias qui ne sont là que pour servir des intérêts particuliers et qui se moquent éperdument de la portée de leurs actes, et encore moins des principes déontologiques.

En France, pour ne parler que de ce pays, de nombreuses voix se sont pourtant élevées afin de dénoncer ce « petit monde médiatico-politique » qui repose largement sur « une hypocrisie détestable ».

Heureusement que d'autres supports d'information travaillent jour et nuit pour faire valoir la réalité qui prévaut. Pour raviver l'objectivité qui nous reste et aussi pour s'affranchir de ce lavage de cerveau collectif fulgurant que certains nous font subir.

Electricité

60 MW de plus pour Port-Gentil



L'accès à l'électricité et à l'eau potable s'améliore dans la capitale économique du Gabon. Dorénavant, Port-Gentil bénéficie de 60 Mégawatts supplémentaires, après la mise en service d'une nouvelle centrale électrique.

Le ministre en charge de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Guy Bertrand Mapangou, s'est rendu à Port-Gentil, dans le cadre d'une visite de travail, pour le lancement de la production de la centrale thermique.

Il fallait, en effet, répondre à une demande croissante de la population locale. La nouvelle centrale est alimentée par le poste de gaz du groupe pétrolier Perenco. Elle devra mettre un terme au délestage récurrent subi par de nombreux foyers de Port-Gentil.

Les lignes HTB pour le transport régional et HTA pour la distribution, à partir du Cap Lopez à Ntchengué, jusqu'à la centrale de la Société d'Eau et d'Energie du Gabon ont été

mises en place, pour atteindre l'objectif de production.

La situation ne sera plus comme avant pour les foyers concernés par les coupures intempestives de l'électricité.

En outre, un nouveau réseau de distribution d'eau potable a été également mis en service au moment du passage du ministre Guy Bertrand Mapangou à Port-Gentil.

C'est une nouvelle époque que vivent désormais les populations du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. « Lorsqu'on a des instructions, il faut les respecter. D'autant que la parole publique n'est crédible que lorsqu'elle est suivie d'actes », a affirmé le ministre.

A signaler que le Gabon a connu un développement énergétique notable ces dernières années grâce à la volonté du Président Ali Bongo Ondimba d'améliorer la vie au quotidien de la population et booster les activités du secteur privé.

Port-Gentil

L'opposition de plus en plus en difficulté

Les tentatives d'intrusion des membres de l'opposition dans la capitale économique du pays se heurtent désormais à une forte réticence de la population de Port-Gentil.

« Les candidats de l'opposition ont souhaité surfer sur la crise du pétrole pour rameuter la population ici mais c'est une approche qui a fait son temps », explique un militant qui vient de désertir le camp du Front de l'opposition.

Pendant longtemps, ce sont les chômeurs malgré eux à la suite de la chute du cours de l'or noir qui ont été courtisés par les opposants pour grossir leurs rangs. Mais il n'en fut rien finalement.

« Il est révolu le temps où l'opposition gabonaise considère Port-Gentil comme étant son fief, la situation a beaucoup évolué depuis 2009 », continue notre interlocuteur, avant de spécifier que « de nombreux anciens employés du secteur pétrolier se sont reconvertis dans d'autres domaines et ont su éviter le piège politique de l'opposition ».

De nombreux témoignages précisent que dans les conversations privées, notamment au sein des foyers autrefois facilement influençable politiquement, la réticence envers les manipulations des futurs candidats de l'opposition à l'élection présidentielle est de plus en plus perceptible.

suite page 6

Les temps ont changé. En difficulté à Libreville, l'opposition comptait se rattraper à Port-Gentil mais elle fait face à une forte méfiance de la part de la population.

C'est plutôt la passion sur l'accueil prochain de la CAN 2017 qui accapare une frange importante de la population

que les discussions politiques politiciennes.

Les opposants ont en face d'eux des jeunes qui en ont visiblement assez de se faire rouler dans la farine. Tout le monde en convient, comme le dit très bien l'adage: On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps.

Mais les nombreuses réalisations du numéro un Gabonais au profit de Port-Gentil y sont aussi pour grand-chose dans cette nouvelle configuration sociopolitique locale.

De l'aménagement urbain à l'aéroport international en passant par les activités génératrices de revenus, les efforts présidentiels en faveur de la deuxième ville du pays sont en passe d'être récompensés.

Aéroport de Port-Gentil

Processus de certification en cours



L'aéroport Ali Bongo Ondimba, inauguré il y a plusieurs semaines par le président de la République, est encore dans une phase de finition et sa procédure de certification est en cours.

Des ajustements sont apportés afin de répondre à toutes

les exigences d'un aéroport international. Le processus de certification auprès de l'ASECNA selon les règles de l'OACI se fera en quelques mois.

Il faudra attendre que l'aéroport de Port-Gentil fasse l'objet d'une réception officielle et définitive avant que ses infrastructures puissent être évaluées dans le cadre d'un processus de certification en tant qu'aéroport international.

Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, en juillet 2016. Toutes supputations sur une quelconque non-obtention du fameux certificat après l'inauguration relèvent évidemment des rumeurs.

Des travaux continuent sur le chantier de l'aéroport Ali Bongo Ondimba. Un lot sera livré en octobre prochain. Il est encore temps de faire des ajustements sur les plans technique et sécuritaire pour améliorer la performance de

ce joyau des transports aériens quand il sera mis en exploitation.

Il est impensable que, vu les investissements et le cahier des charges très élevés, cet aéroport ne soit pas certifié international.

En attendant, le nécessaire est fait pour que les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale soient respectées.

L'aéroport de Port-Gentil sera à même de satisfaire les exigences en termes de conception et d'exploitation. Il aura un système de gestion de la sécurité de haut niveau.

Un appel d'offres international sera lancé pour mener le processus de certification auprès de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar. L'aéroport Ali Bongo Ondimba sera officiellement un aéroport international en 2017.



Transformation

Pour plus de valeur ajoutée

8

Sortir des sentiers battus. Et se démarquer des autres pays du continent. C'est le leitmotiv des autorités gabonaises en matière d'exportation.

L'objectif est de ne plus exporter aucune matière première sans la moindre transformation d'ici à 2020.

Cette politique permettra de booster l'économie locale. « A partir de 2020, nous n'exporterons plus rien qui ne subisse au préalable une première transformation ... C'est une voie qui amènera notre économie à être plus performante », a récemment affirmé le président Ali Bongo Ondimba.

Cela a été rendu possible dans la filière bois et dans la métallurgie, notamment à travers la transformation du manganèse de Moanda. « La transformation locale nous apporte plus de valeur ajoutée », a martelé le chef de l'Etat.

Les zones économiques spéciales entrent justement dans cette optique de booster la transformation des matières premières.

Le Gabon pense et agit déjà, depuis l'avène-

ment d'Ali Bongo au pouvoir, pour ne plus dépendre exclusivement du pétrole qui a auparavant contribué à hauteur d'environ 50% à son PIB. Pour y parvenir, toutes les filières de production devaient être réorganisées.

Outre la hausse des revenus, la création d'emplois figure parmi les principaux avantages de cette marche quasi forcée, mais indispensable, vers le renforcement du secteur de l'industrialisation et de la transformation.

Le choix est judicieux en sachant que le pétrole, le bois et le manganèse représentent plus de 90 % des exportations du Gabon. Les matières premières se trouvent ainsi au centre de l'économie du pays.

